## Ma conférence à Paris-Web sur la sécurité des sites Web

## Stéphane Bortzmeyer

<stephane+blog@bortzmeyer.org>

## Première rédaction de cet article le 11 octobre 2013

https://www.bortzmeyer.org/paris-web-securite.html

Hier, jeudi 10 octobre, j'ai eu le plaisir de faire un exposé général sur la sécurité des sites Web à <a href="http://www.paris-web.fr/">http://www.paris-web.fr/</a>. Cet exposé, intitulé « Deux ou trois choses que vous ne savez peut-être pas sur la sécurité de votre site Web <a href="http://www.paris-web.fr/2013/conferences/deux-ou-trois-choses-que-vous-ne-savez-peut-etre-pas-sur-la-securite-de-votre-site-web.php">http://www.paris-web.fr/2013/conferences/deux-ou-trois-choses-que-vous-ne-savez-peut-etre-pas-sur-la-securite-de-votre-site-web.php</a>> », passait très rapidement sur des attaques que les programmeurs Web connaissent déjà (XSS, injections SQL <a href="https://www.bortzmeyer.org/sql-injection.html">https://www.bortzmeyer.org/sql-injection.html</a>>, etc) et se focalisait sur trois grandes catégories d'attaques : celles par déni de service, celles utilisant les noms de domaines et celles sur HTTPS.

Les supports utilisés sont disponibles ici </static/Securite@ParisWeb/>. C'est du reveal.js <http://lab.hakim.se/reveal-js/>, un système que j'ai récemment choisi <https://www.bortzmeyer.org/logiciel-presentation-nouveau.html>. Je débute dans toutes ces techniques Web donc la présentation n'est pas parfaite sur tous les navigateurs (ça semble marcher mieux avec Chromium). Bref, vous pouvez regarder, si vous ne connaissez pas reveal.js, c'est la touche F pour passer en plein écran (Esc pour en sortir), et N pour la page suivante.

La vidéo est disponible en ligne <a href="http://www.paris-web.fr/2013/conferences/deux-ou-trois-choses-ophp">http://www.paris-web.fr/2013/conferences/deux-ou-trois-choses-ophp>">http://www.paris-web.fr/2013/conferences/deux-ou-trois-choses-ophp>">http://www.paris-web.fr/2013/conferences/deux-ou-trois-choses-ophp>">http://www.paris-web.fr/2013/conferences/deux-ou-trois-choses-ophp>">http://www.paris-web.fr/2013/conferences/deux-ou-trois-choses-ophp>">http://www.paris-web.fr/2013/conferences/deux-ou-trois-choses-ophp>">http://www.paris-web.fr/2013/conferences/deux-ou-trois-choses-ophp>">http://www.paris-web.fr/2013/conferences/deux-ou-trois-choses-ophp>">http://www.paris-web.fr/2013/conferences/deux-ou-trois-choses-ophp>">http://www.paris-web.fr/2013/conferences/deux-ou-trois-choses-ophp>">http://www.paris-web.fr/2013/conferences/deux-ou-trois-choses-ophp>">http://www.paris-web.fr/2013/conferences/deux-ou-trois-choses-ophp>">http://www.paris-web.fr/2013/conferences/deux-ou-trois-choses-ophp>">http://www.paris-web.fr/2013/conferences/deux-ou-trois-choses-ophp>">http://www.paris-web.fr/2013/conferences/deux-ou-trois-choses-ophp>">http://www.paris-web.fr/2013/conferences/deux-ou-trois-choses-ophp>">http://www.paris-web.fr/2013/conferences/deux-ou-trois-choses-ophp>">http://www.paris-ch

Merci à Ève Demazière pour son aide pour la rédaction de la proposition faite à Paris Web et pour la réalisation des supports.